

# Qualifications et évaluations d'immeubles



**votre partenaire  
en maîtrise des risques**



FPI 04 (GPI) 05-08

*Vous avez besoin d'évaluer un parc immobilier pour en :*

- ▶ *vendre, louer, acquérir tout ou une partie,*
- ▶ *établir un plan d'adaptation et/ou d'entretien des immeubles,*
- ▶ *déterminer les plans d'urgence conservatoires (responsabilité vis-à-vis de la sécurité et de la réglementation),*
- ▶ *définir une politique de gestion.*

**Entourez-vous des compétences de Socotec et de son expérience du bâti pour décider en connaissance de cause. Son offre couvre :**

- ▶ **L'inventaire du parc** : identification, localisation des immeubles du parc, relevé in-situ des informations permettant des sélections multi-critères ultérieures (géographie, nature, surface, ancienneté, ...).  
Vous aurez ainsi une connaissance précise du parc en site : ratios d'occupation, biens sensibles...
  - ▶ **La qualification marché des immeubles** : établissement d'une cotation selon un référentiel Socotec des immeubles permettant un positionnement concurrentiel (accès, environnement, nature, volumétrie, prestations... et prix).  
Vous pourrez ainsi mieux décider en matière de cession, d'acquisition et de gestion du parc.
  - ▶ **La qualification des immeubles au plan technique** : établissement d'un diagnostic technique des immeubles par composant (façades, structure, toiture, sols, murs, plafond, éclairage, chauffage, ascenseurs, équipements...) et par thème (qualité, solidité, sécurité, santé, environnement...).
- Vous disposerez ainsi du niveau des risques de votre parc en ce qui concerne la vétusté, la sécurité, le fonctionnement, la protection de la santé et l'environnement.

---

***[www.socotec.com](http://www.socotec.com)***

---



SOCOTEC INTERNATIONAL  
1 avenue du Parc  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX  
téléphone : 01 30 12 85 00  
télécopie : 01 30 12 86 66